

ETUDE N° 2003/047

**« QUELLE STRATEGIE OPERATIONNELLE
POUR LES ARMEES FRANÇAISES ? »**

RESUME

Le 2 juillet 2004

1. Problématique

Les évolutions constantes de la nature des menaces et des conflits imposent aux armées le développement permanent de nouvelles stratégies opérationnelles. Les nouveaux risques, plus diversifiés et moins identifiables que jadis, mettent à mal la distinction entre sécurité extérieure, à savoir la défense confiée aux forces armées, et sécurité intérieure, dont la responsabilité incombe aux forces de police. D'une manière générale, les pays occidentaux, bien qu'ayant pris conscience de cette réalité, ont encore des difficultés à s'engager dans une vision globale de menaces et de risques dépassant les notions d'ennemi ou de criminalité jusqu'ici en vigueur.

Dès lors, il importe que l'impact des nouvelles formes de conflictualité soit intégré dans la stratégie opérationnelle française, en tenant compte à la fois du rôle que la France entend jouer dans le monde et des spécificités de la politique de défense française.

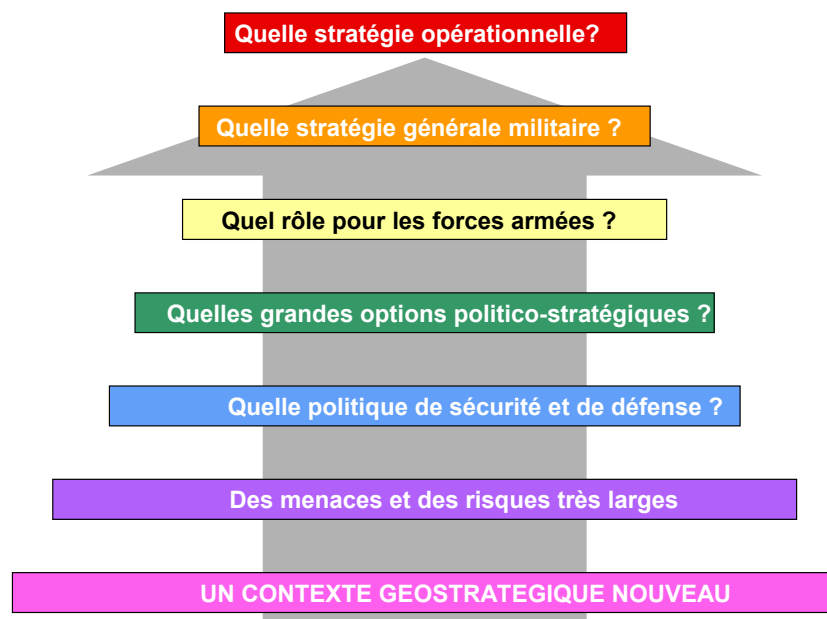
2. Démarche de l'étude : descriptif, structuration

Issues d'un contexte géostratégique radicalement nouveau, révélé brutalement par les attentats du 11 septembre 2001, quatre catégories de risques et de menaces doivent être prises en compte dans la politique de défense et de sécurité de la France : le développement des menaces asymétriques, la multiplication des Etats et l'existence d'États effondrés, l'existence de régimes

politiques incontrôlables et enfin le développement de risques sociétaux. Face à ces nouvelles menaces, on constate un rapprochement entre les politiques de défense et de sécurité.

Si on considère les sphères dans lesquelles la France est amenée à agir, les objectifs de la politique de défense et de sécurité de la France pourraient comprendre la défense et la sécurité des intérêts de la France ; la contribution à la défense et la sécurité du territoire européen et de son espace ; et la contribution à la stabilité internationale. Dès lors, trois axes stratégiques majeurs se dessinent pour guider notre politique de sécurité et de défense : anticipation, sauvegarde et confiance dans la capacité à assurer en commun notre sécurité. Les missions des forces armées découleront alors des axes d'effort définis dans la politique nationale.

La stratégie générale militaire est ici abordée avec une logique nouvelle, définissant la participation des forces armées à la stratégie globale et précisant les fonctions et sous-fonctions opérationnelles propres qu'elles doivent développer pour y parvenir



3. Synthèse des résultats, points essentiels

L'étude propose une clarification des concepts stratégiques qui servent à penser l'action dans sa totalité spatiale et temporelle, et des concepts opérationnels qui aident à penser l'action militaire sur le terrain.

Au niveau stratégique, l'étude identifie tout d'abord des concepts politico-stratégiques, qui ont pour objet d'aider à élaborer les options politiques de résolution du conflit ou de la crise en cours. Sont ainsi étudiés successivement la caractérisation de la situation présente insatisfaisante, la définition des buts politiques, l'expression de la situation finale recherchée et le choix de l'option politico-stratégique.

Toujours au niveau stratégique, les concepts militaro-stratégiques doivent amener à l'obtention de la situation de résolution définie par le niveau politico-stratégique. Le choix de la planification par les effets qui est proposé ici nécessite de distinguer plusieurs types d'effets, afin de pouvoir intégrer dans une même vision la chaîne des effets. Dans les opérations de coercition, face à un adversaire désigné, la logique est essentiellement issue des effets à obtenir sur des objectifs clés. L'obtention de l'effet désiré provoque une désagrégation calculée de la situation chez l'adversaire et constitue ainsi une étape vers la résolution du problème. Dans les opérations de maîtrise de la violence, la logique est le plus souvent fondée sur une situation à atteindre modifiant les rapports entre acteurs et conduisant vers la situation future recherchée. Ces logiques de situation sont, pour la plupart, déclenchées par un changement de perception de certains acteurs qui les amène à modifier leur système de représentation du conflit et par voie de conséquences leurs

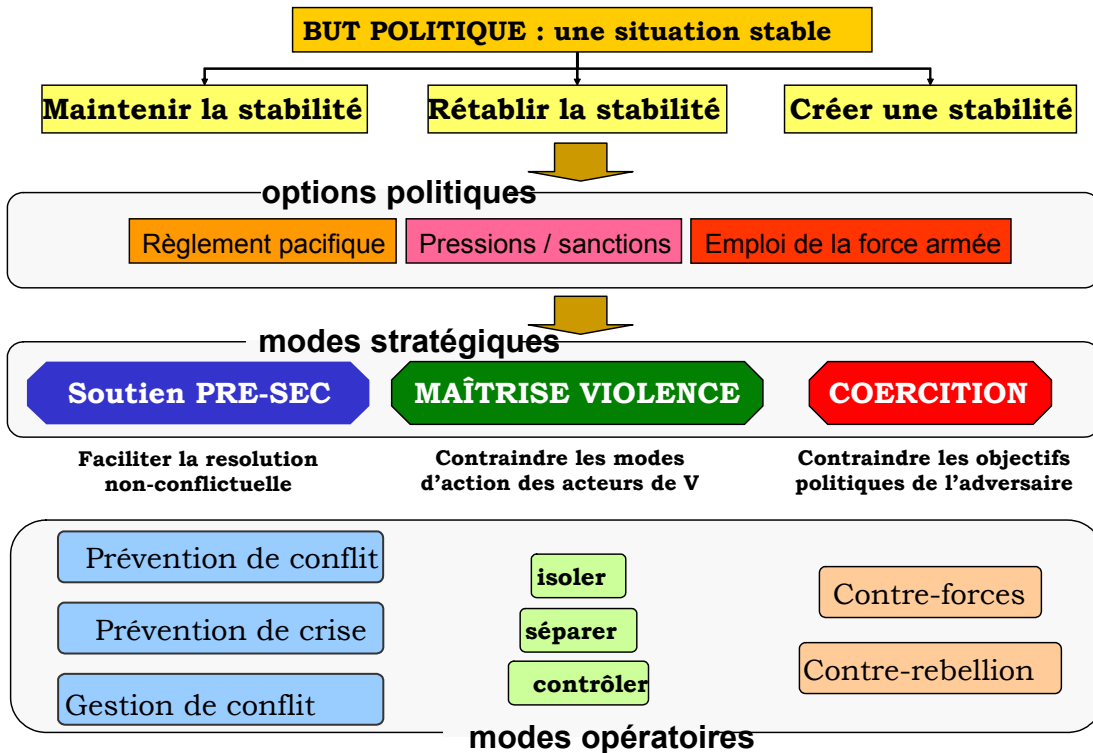
attitude et comportement. L'objectif de l'action n'est plus de générer des effets conduisant à un événement néfaste pour l'adversaire, mais de créer des événements dont les effets amèneront une situation plus favorable à la résolution du conflit ou de la crise.

Les concepts opérationnels dans les opérations de coercition ont été reprecisés (les centres de gravité – centres vitaux et centres déterminants –, les objectifs intermédiaires – points décisifs et points de cohérence – et les liens entre les points décisifs – lignes d'opération et point culminant). L'étude des concepts opérationnels en maîtrise de la violence a débouché sur des concepts radicalement nouveaux, issus notamment de la nécessité de penser la situation en termes de seuils psychologiques de changement de situation – même si certains des concepts utilisés dans les opérations de coercition restent valides.

Le rôle que la France entend jouer dans la préservation de la stabilité internationale comme le maintien de son statut de puissance la conduisent à intervenir régulièrement afin de rétablir une situation stable et durable dans certaines régions du monde. Pour ce faire, elle doit donc se doter d'une stratégie de sortie de crise explicite et cohérente.

La stratégie de sortie de crise implique une vision stratégique globale qui dépasse le seul emploi de la force pour résoudre la crise. Elle réclame l'élaboration d'un plan d'ensemble fixant à la force les objectifs à atteindre et établissant également le processus civil de restauration de la stabilité. Le rôle respectif des forces armées et des organismes civils ainsi que leur soutien mutuel doit ainsi être déterminés précisément. Enfin, la mise en œuvre effective d'une stratégie de sortie de crise s'appuie sur une veille stratégique et une expertise de théâtre mise en

œuvre dès les signaux de crise, sur une capacité à s'engager militairement en premier de façon significative, sur la possibilité de désengager les forces et les moyens non indispensables pour garantir au pouvoir politique sa liberté d'action, enfin sur un renforcement de la coordination interministérielle au niveau des services, seule garantie de la cohérence des actions.



Enfin, conservant la vision déjà explicitée dans le document de doctrine d'emploi des forces actuel, a été introduite l'idée de modes **d'action stratégiques** et de **modes opératoires au niveau opératif**. En effet, l'expérience des années 90 met en évidence le fait que les opérations de maîtrise de la violence comportent des contextes et des acteurs très variés contribuant à différencier les modes opératoires sur le terrain.

Les récents engagements en Afghanistan et en Irak ont également fait apparaître de nouvelles formes d'opération, en particulier celles qui consistent à lutter contre des acteurs asymétriques exerçant une violence extrême par le terrorisme et la

guérilla urbaine. Ces deux types de lutte ont été regroupés dans un seul concept : la **contre-rébellion**, regroupant les activités de lutte contre des formes de guérilla ou de terrorisme qui sont la plupart du temps menée conjointement par les acteurs de violence. Ce type d'opération a été placé dans l'option stratégique « coercition », même si en fait ce sont des opérations qui se situent entre la coercition (contre des adversaires qu'il s'agit d'éliminer) et la maîtrise de la violence (avec des règles d'engagement différentes de celles utilisées habituellement dans la coercition).